

vous avois envoyé et la seconde par l'expres que vous m'avés depeché elle accompagnoit le paquet de m [Louis-Gaspard] de R i c o u s [des franz. Ambassadoren in Bayern] que le retour du s.^r [Johann Karl?] de vissembach [=W e i s s e n b a c h] vous a raporté quoy que les Responses de cequ'jl a porté tant a m l'Eslecteur de Baviere [M a x i m i l i a n II. E m a n u e l] qu'a m de Ricous ayent este remis au frere de m le chev[alier] d e l a C o l o n n i e que s A E [=S.A.E.] a envoyé a m le m^{al} [=Maréchal de France, Marquis Claude-Louis-Hector] de v i l l a r s, car ce n'est pas celuy que vous avés vu a Bade, ledit s.^r de Weissembach n'en a pas moins bien fait sa commission, et sa recompence ne luy en est pas moins due comme Je laisse la chose a vostre gré, et suivant que vous Jugerés apropos de le recompenser vous n'avés ... qu'a le faire, et Je pourvoiray a vostre remboursement au reste Je ne scaurois trop vous remercier de vos bons soins Je vous prie de croire que je n'en perdray pas le souvenir

l'armee du Roj [L u d w i g XIV.] n'a point repassé le Rhin mais, comme son sejour de l'autre costé [gemeint auf dem rechten Rheinufer bzw. auf deutschem Boden; bekanntlich lag Frankreich mit Oesterreich im Krieg] ne doit point donner d'jnquietude a m.^{rs} les suisses [- Bedrohung der eidg. Grenzen -] la diette [gemeint die gemeineidg. Tagsatzung vom 25. Oktober 1702 in Baden]¹ n'en estoit pas plus utile pour cela enfin Je suis persuadé que m.^{rs} vos députés [Johann Jakob B r a n d e n b e r g, Johann Baptist S t a u b und Christoph I. A n d e r m a t t] ne nous y auront pas esté contraire puisque vous les avés jnstruits, Je vous rens graces des Nouvelles d'italie [gemeint vom dortigen Kriegsschauplatz] dont vous me faites part. ... Je ne scaj pas si vous aves payé vostre expres mais Je luy ay donné deux escus vaille que vaille".

1) s. EA VI 2, 1034 (Nr. 507)

Original - AH 65, 319-320

156

1702 November 4., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN ROGER BRULART, MARQUIS DE] PUISIEUX, AN [ALT] LANDVOGT [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay receu la lettre que vous avés pris la peine de m'ecrire le 3. de ce mois qui accompagnoit les paquets de m [Louis-Gaspard] de R i c o u s [des

franz. Ambassadoren in Bayern] contenus dans celui qui m'a esté remis par vostre expres auquel j'ay donné les trois escus que vous me marqués luy avoir promis. le s.^r [Johann Karl?] de W e i s s e m b a c h a esté fort Indiscret car il ne devoit ny se trouver avec m.^{rs} les officiers Bavaois ny venir aussi publiquement a Bade qu'jl a fait et le mal est sans aucun remede present Jl n'y a que le tems qui puisse moderer la chose [- offenbar war Weissenbach als Verbindungsmann zwischen der franz. Ambassade in Solothurn und dem mit Frankreich gegen Oesterreich kriegführenden Bayern aufgefliegen bzw. enttarnt worden], cependant Jl fera bien de chercher les moyens de confondre ceux qui le soubçonnet, mais Jl ne faut pas qu'jl se communique trop hors du Canton [Zug gemeint] de crainte que M le C[omte Franz Ehrenreich] de t r a u t m a n s d o r f f [der Gesandte des Röm. Reiches] ou quelques'uns de ses Emissaires [im spez. wohl dessen Subdelegierter Baron Aegid von G r ü t h gemeint] ne luy jöient un mauvais tour Jl est estonnant que ce ministre et ses partisans parlent ainsi qu'a fait m le baron de Grutt lors qu'jl employe des officiers suisse a faire le metier de recors[?]¹ Je crois que cela ne vous donne guere d'jnquietude aussi n'en devés vous avoir aucune au reste je garderaj le silence sur ce qui a esté fait a m l'abbé de Rhinau [G e r o l d II. Zurlauben] puisque mes plaintes pouroient luy faire du tort sans quoy Je ne laisserois pas passer la chose si doucement mais jl pourra arriver un tems ou tout se rassemblera

L'ouverture que vous avés faite du paquet ... de Ricous n'est pas de grande consequence et loin de vous en blasmer vous avés eu raison de le faire et jl estoit peu necessaire que vous m'en fissiés des excuses Je vous continue mes remerciemens pour tous les soins que vous vous donnés Je seray ravy lors que l'occasion se presentera de vous en marquer ma reconnoissance, mais Comptés tousjours que je n'en pers point le souvenir

J'aprouve fort la pensée que vous avés au sujet de la protection des villes forestieres de la maniere que vous le marqués [- Trautmansdorff hatte die eidg. Orte um die Garantierung der Neutralität der Waldstätte gebeten -]² mais la chose ne me paroist pas faisable".

1) *le metier de recors*

2) s. EA VI 2, 1036 f